



16 Avenue de Breuil
33400 TALENCE

Tél. : 05.56.38.56.00

Fax : 05.56.38.56.09

contact@aress-atelier.com

<http://www.aress-atelier.com>

ENQUÊTE SUR LA PLACE DES FAMILLES DANS LES PROJETS DE RÉUSSITE EDUCATIVE

Agence Nationale pour la Cohésion sociale
et l'Égalité des Chances

CRPVE
1^{er} juin 2012

1 Le PRE : Ambitions et principes d'action

A. UN PROGRAMME AMBITIEUX

- ⇒ Intervenir sur la **diversité** des éléments qui affectent la scolarité des enfants.
- ⇒ Intervenir pour favoriser la **coopération** avec des familles souvent **très fragilisées**.
- ⇒ Intervenir quand les **formes ordinaires des interventions institutionnelles ont échoué** ou trouvé leurs limites.
- ⇒ **Bouger les lignes de ces institutions** afin qu'elles adaptent leurs postures et leurs pratiques.

B. UNE ACTION PUBLIQUE AUX PRINCIPES POTENTIELLEMENT PARADOXAUX

- ⇒ En tant qu'outil de la politique de la Ville... un programme qui veut instituer ses publics comme **partenaires** (référentiels autour de la participation des habitants...) ⇔ mais un programme recentré sur les personnes, qui individualise ses modes opératoires et mobilise des référentiels psychopédagogiques, sanitaires et sociaux qui positionnent la famille plutôt comme "**bénéficiaire**".
- ⇒ Vouloir traiter sur un **mode individualisé** (voire parfois quasi thérapeutique)... des **problématiques collectives** attachées à des situations sociales.
- ⇒ Vouloir **réhabiliter** la famille dans une capacité à "occuper sa place"... à partir de la reconnaissance objective de sa **défaillance** (qui "justifie" l'accompagnement PRE).

C. DES PRATIQUES VIS-À-VIS DES FAMILLES... TRÈS DIVERSIFIÉES SELON LES CONTEXTES

1. Pas de protocole précis ayant force réglementaire au niveau national



Prégnance des contextes locaux

2. Des "cultures politiques" hétérogènes :
 - Des PRE qui, par l'individualisation, compensent la faible lisibilité des agencements collectifs (PEL/associations/actions...)
 - Des PRE où il s'agit de marquer sa solidarité aux côtés des familles et de l'école contre l'échec scolaire.
 - Des PRE comme espaces de rééquilibrage des familles subordonnées et parfois maltraitées par les institutions.

3. Des commandes implicites organisées autour de 2 pôles



4. Des logiques institutionnelles puissantes :

- Une école qui peut "**déléguer**" au PRE la question de sa relation aux familles pour mieux se sanctuariser autour d'une définition resserrée de son cœur de métier.
- Une école qui peut mobiliser le PRE comme **espace de redéfinition d'un rapport dégradé à la famille.**
- Une école qui peut encourager une **approche globale et systémique** de l'enfant et de sa famille... et qui **fait entrer les partenaires et les familles "dans l'école"** en assurant sa "place pivot".
- Un travail social départemental qui positionnera le PRE comme un **outil de prévention amont** par rapport à l'intervention experte des travailleurs sociaux... mais qui pourra aussi s'adosser aux supports du PRE (ateliers/disponibilité des référents familles...)

5. Des centres sociaux et associations de proximité placées plutôt sur des **fonctions auxiliaires conçues dans le prolongement des référentiels de l'école et du travail social.** (Rendre les familles "compatibles" et "corriger" leurs "déficits")

2 Des interventions souples pour des publics distincts

Public cumulant des difficultés ($\approx 50\%$ des prises en charge PRE)



Accompagnement très rapproché, très personnalisé.



Forte mobilisation de la référente famille.



Relation de confiance / visée thérapeutique et sociale.



Parcours longs / sorties aléatoires / dépendance forte et durable.

Public conjoncturellement fragilisé requérant un appui significatif.



Accompagnement rapproché et individualisé.



Étayage conjoncturel via la référente famille.



Relation de confiance / visée thérapeutique et sociale.



Parcours longs / sorties mises en perspectives / ressources familiales rapidement agissantes.

Situations (scolaires) dégradées requérant l'intervention d'un tiers.



Soutien / médiation.



Faible accompagnement personnalisé.



Orientation sur action support.



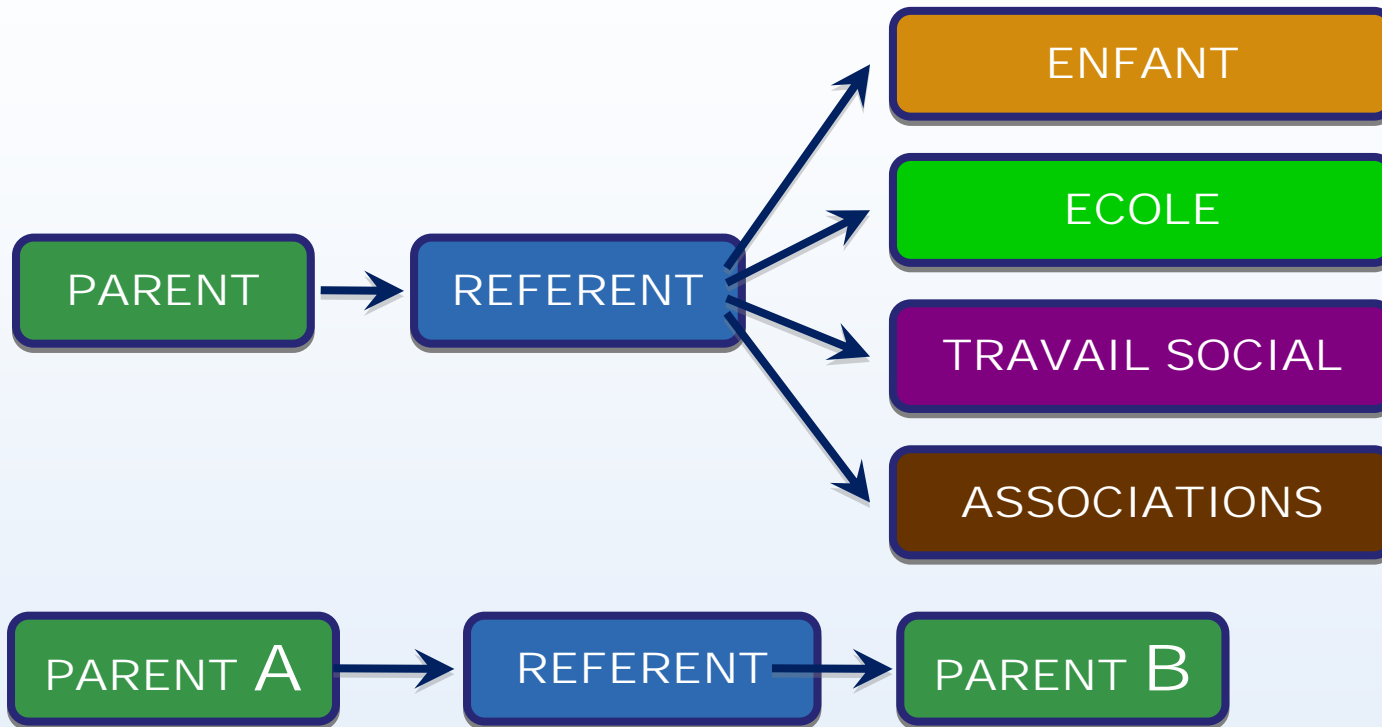
Étayage circonscrit.

La première qualité du PRE : la RELATION d'accompagnement

- ⇒ Un accompagnement qui reconnaît la famille (dans sa singularité).
- ⇒ Un accompagnement qui protège la dignité des familles.
- ⇒ Un accompagnement "consenti" qui entretient une relative symétrie.
- ⇒ Un accompagnement "contractualisé" dans la forme, voire "négocié" dans les faits.
- ⇒ Un accompagnement où la parole singulière de la famille émerge dans la relation de confiance installée à partir d'une distanciation de la pratique professionnelle de la référente.
- ⇒ Une relation d'accompagnement individualisé qui confère à la famille un statut, un pouvoir reconnu et donc... qui soigne les identités blessées.
- ⇒ Une prise en compte globale de la personne, de la famille... qui traite de l'intégrité des individus ; au-delà de la somme de leurs problèmes.
- ⇒ Un accompagnement où les familles récupèrent progressivement un statut de "sujet" en capacité d'agir.

4 Un principe efficient : la TRIANGULATION

⇒ Une triangulation à géographie variable :



⇒ Une triangulation qui permet "à moindre coût" d'accéder à une reconnaissance et à des prestations (à l'abri du PRE)

➔ Dans le protocole de prise en charge

- Des familles **informées** qui peuvent **négozier...** mais qui s'en remettent généralement aux professionnels experts.
- Des familles accompagnées sur **un mode itératif.**
- Des familles plutôt **dépendantes** quand elles sont très fragilisées.

➔ Dans les actions support :

- Actions à vocation **compensatoire** : compenser les manques et défaillances des familles, selon une logique :
 - ➔ **Thérapeutique**
(restaurer l'aptitude parentale)
 - ➔ **Substitutive**
(offrir à l'enfant ce que le parent ne peut lui offrir)
- Actions de **médiation** : agir sur les liens abîmés dans le triangle : parents / enfants / institutions
- Actions de **socialisation** des difficultés vécues : groupes de parole / café des parents / actions collectives diverses visant à valoriser / réhabiliter.

Au global... 3 difficultés

- a) Comment se défaire de **l'implicite déficitaire** qui traverse tout le PRE ?
- b) Comment faire à partir d'une individualisation qui **prend "l'autre" par son défaut** ?
- c) Comment valoriser quand, avec les familles les plus fragilisées, les **ressources repérables peuvent manquer de ressort** ?

Au final...

1 principe : l'approche bienveillante de la défaillance

➔ Dans la relation d'accompagnement

- **La relation est "la première des prestations"**
- **Des principes porteurs :**
 - ✓ consentement
 - ✓ (relative) symétrie
 - ✓ absence de mandat
 - ✓ unité de la personne
 - ✓ démarche itérative
 - ✓ réhabilitation du sentiment de dignité
 - ✓ ...
- **Un défi permanent : l'autonomisation de la personne**

6

Les optimisations possibles

- Mieux cibler les publics pris en compte.
- Mieux éclairer les équipes politiques, administratives et techniques sur l'intérêt stratégique d'un travail auprès des familles.
- Conforter, valoriser les fonctions d'accompagnement des familles et renforcer la professionnalisation des référents.
- Élargir la composition des équipes pluridisciplinaires.
- Diversifier les supports à vocation participative.
- Mieux articuler PRE / politiques éducatives / politiques de cohésion sociale.